



# Vivre à Lannédern

316 habitants, 1200 hectares

Bulletin municipal d'information

– N° 23 – Juillet 2014 –

## Edito du Maire

- Après une période particulière qui a vu notre village vivre au rythme d'une campagne électorale, d'une élection municipale, puis d'un après scrutin malséant, nous voilà revenus dans la vie paisible que nous préférons.
- Les urnes ont réitéré leur confiance à mon équipe pour ce nouveau mandat de 2014 à 2020 avec un score remarquable et une participation importante. Je voudrais remercier mes colistiers, pour leur engagement au service de notre commune, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés sans réserve. C'est avec plaisir que je retrouve mes quatre collègues de l'ancien conseil, et que j'ai accueilli les nouveaux élus, riches de leur spontanéité et d'un enthousiasme reconfortant. Je sais que leur implication sera à la hauteur de la tâche qui est la nôtre et je les vois d'ores et déjà prêts à l'action. J'ai une pensée pour mes collègues de l'équipe précédente, avec laquelle j'ai pris plaisir à travailler.
- J'ai été, non pas surpris, mais étonné, par les accusations de tricherie sournoise, par le mépris ainsi que par le ton polémique de la liste concurrente. Par sa requête déposée auprès du Tribunal administratif de Rennes et de la préfecture du Finistère le 28 Mars, suivie de quatre mémoires échelonnés sur les mois d'Avril et Mai, elle contestait le résultat du scrutin du 23 Mars 2014 de la commune de Lannédern et demandait l'annulation de l'élection des onze candidats de la liste « Lannédern Réalité et Dynamisme ». Face à une jurisprudence constante nous n'avons constaté aucune atteinte irrégulière ou illégale en droit et en fait. Au regard de cette agression dissimulée et de ce dénigrement, nous avons produit des mémoires de défenses consolidés conduisant à rejeter la requête de la liste concurrente.
- En audience le Vendredi 13 Juin, les Président et Conseillers composant le Tribunal Administratif de Rennes ont rendu leur jugement. La protestation de M. Aubert est rejetée, il versera à M. Pouliquen la somme de 1 200 euros. La liste d'opposition peut interjeter appel de ce jugement et saisir le conseil d'état.
- En toute sagesse, nous observons que la liste d'opposition, incitée et encouragée par ses conseillers affichés et ses sympathisants attentifs, puis préoccupés, s'est dévoyée et a manqué de résolution. Cette machination persistante, grotesque et illusoire de la stratégie du pouvoir est une gageure qui écarte la vision des réalités. Ce n'est que de la conspiration et de la rancœur. Elle aurait pu diviser la population. Elle a échoué par analogie à d'autres affaires contentieuses sur des desseins inopportuns n'engageant pas de responsabilité.
- Nous sommes ici pour agir dans la durée en harmonie avec la population et pour éviter d'entrer dans une querelle sans intérêt pour les Lannédernéennes et les Lannédernéens.
- Il faut maintenant tourner la page. Il y a désormais un Conseil Municipal sans controverse, de 11 membres élus ;  
**C'est celui de la population.**
- Je suis guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général, le partage de l'information, le développement de la participation. Je souhaite donc que nous puissions travailler ensemble. Que chacun garde son indépendance d'esprit, son identité, sa liberté. Que nous préservions la volonté de nous engager, par-delà nos différences, dans la construction d'un avenir chaleureux, partagé et capable de rassembler l'ensemble de nos concitoyens.

Merci encore pour votre confiance.

**Georges Pouliquen, Maire de Lannédern**

Nota : Pour les raisons évoquées précédemment l'édition du 1<sup>er</sup> trimestre du bulletin municipal a été écartée.

## La fanfare de Lannédern en 1969



Une fanfare est un ensemble de musiciens dont les instruments sont exclusivement des cuivres et des percussions.

Celle de Lannédern donnait des aubades lors des jours de fête et pour les manifestations officielles.

Reconnaissez-vous  
les musiciens ?

Sous la direction de  
Monsieur ETRILLARD.

Philippe Goacolou

## L'île Tudy et Olympiades : Quel programme pour les élèves !!!

Voici le phare de La Perdrix ! C'est le phare de l'île Tudy qu'on a vu quand on était en classe de mer. C'est un souvenir de l'île Tudy qui est beau !

Pour fabriquer le phare, La maîtresse a dessiné les contours du phare. Ensuite, on a peint et colorié des carrés de papiers en noir. On a aussi peint le ciel autour du phare avec de l'encre bleue. Après on a collé les carrés noirs sur le phare pour faire un damier. Pour faire les lumières, on a pris des papiers d'emballage de fromage dorés, on les a découpés et collés sur les fenêtres du phare. Enfin, on a colorié des goélands et la maîtresse les a accrochés autour du phare. Les parents ont vu notre phare, le jour de l'exposition, le jeudi 26 juin. Ça leur a beaucoup plu !

**Propos des élèves de la classe maternelle-cp, recueillis par la maîtresse**

### • Une fin d'année sportive.

A l'école de Lannédern, les élèves de CP jusqu'au CM2 ont fait des olympiades pour profiter de leur dernière semaine ensemble et pour permettre aux CP de se sentir bien dans la classe des grands... Les Olympiades sont des petites compétitions entre trois équipes (les Stars, les Conquistadors et les Terreurs) qui s'affrontent dans différents domaines. Les élèves ont débuté le tournoi avec des jeux d'adresse : chamboulou, lancer de cerceaux, jeu du stylo, jeu de tirs. La deuxième journée, ils ont écrit des mots sur des étiquettes et ils les ont piochés pour les faire deviner de différentes manières. Il y avait trois manières : décrire, donner un seul mot et enfin, mimer. En fin de semaine, des courses de relais ont été organisées : course à l'œuf, course en sac, course au serpent et course à l'eau. Pour finir, les élèves se sont affrontés en jouant au béré et à l'étendard.

C'était génial ! Tout le monde s'est bien amusé jusqu'aux vacances...

Texte rédigé par les élèves de CE-CM



## ECOLE PUBLIQUE YVES LE GALL

### Nouveaux Rythmes Scolaires. Organisation de la rentrée scolaire 2014-2015

En accord avec les enseignantes et le Conseil d'Ecole du 27 avril 2014, voici l'emploi du temps pour une semaine de classe s'inscrivant dans le Projet Educatif Territorial.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9 h-11 h	classe	classe	classe	classe	classe
11 h-12 h	classe	classe	T.A.P & A.P.C	classe	classe
12 h- 13 h30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13 h30 -14 h30	classe	classe		classe	classe
14 h30 -16h 30	classe	classe		classe	T.A.P

TAP : temps d'activités périscolaire (mairie), APC : Activité Pédagogique Complémentaire (enseignantes)

Marie-Claire Cariou, Adjointe au Maire, chargée des affaires scolaires

## Un second souffle pour le conseil municipal des jeunes.



Dans le courant du mois de juin, le conseil des jeunes s'est recréé et s'est réuni pour discuter d'une éventuelle salle des jeunes qui se trouverait à la halle de Lannédern.

- Le 21 juin nous avons élu : un président Killian Pusnel, un secrétaire Marcel Téton, un trésorier Baptiste Jacq, un vice-président Matthis Lawson, un secrétaire adjoint Baptiste Cochenec, un trésorier adjoint Lucien Téton et un porte-parole Damien Le Pape.
- Ensemble, nous avons discuté du matériel que nous aimerions avoir : Baby-foot, mobilier (table, chaise voir banc...), paniers de basket, tables de ping-pong, mallette de poker, jeux de société...
- Nous avons parlé d'animations que nous organiserions sur la commune : tournoi de baby-foot, soirée dansante, tournoi de ping-pong, tournoi de foot, course à pied tout terrain.
- Ces animations pourraient aider au financement : d'une aire de jeux pour les jeunes de moins de dix ans qui pourrait se situer sur le terrain qui surplombe le lotissement Penn ar Reun et un goûter intergénérationnel entre les jeunes et les anciens.

Killian Pusnel et Marcel Teton.

## Pierre Le Bon, figure emblématique de Lannédern, nous a quitté le 6 juin 2014.

Pierre Le Bon dit Pierrot était un membre très actif de la communauté lannédernéenne.

- En 1977, il est élu conseiller municipal dans la première mandature de Louis Salaün. En 2008, il est membre très actif du CCAS de Lannédern et participe à la banque alimentaire, à l'épicerie sociale et toutes les cérémonies de la commune et s'intègre remarquablement dans les associations communales.
- A la bibliothèque, il est trésorier et en est fier d'avoir été choisi. Lors des séances de Kamishibai auprès des enfants de l'école, il y participe avec joie et gaieté. Malgré son état de santé déclinant, il participe aux ateliers d'écriture.
- Des projets plein la tête, le dernier d'entre eux était de cultiver un jardin de plantes aromatiques, condimentaires et médicinales avec Robert.
- Pierre avait son trait d'humour à tout propos. C'était un homme qui aimait les autres et en recherchait le contact. Il aimait la vie qui pourtant, ne lui a fait guère de cadeaux.

Pierrot, tout le village pense à toi et t'accompagne.

« Je vous attends... Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté... » Charles Péguy

Allocutions du maire et des membres des associations communales- extraits

## La Maison d'Assistants Maternelles « Les Bugale Moutiks » souffle sa 1<sup>ère</sup> bougie.



Après des hauts et des bas, la Mam a un regain d'activité depuis le printemps. En août, c'est avec fierté que nous fêtons la 1<sup>ère</sup> année d'existence. Nous avons des places sur certains jours de la semaine qui conviendrait à un accueil occasionnel, idéal pour un début de vie en collectivité.

La maison d'assistantes maternelles sera fermée du 11 au 17 août.

Contact : 09 73 52 89 29

Emilie Le Roux conseillère municipale

## Retour dans le passé au repas des aînés.



Samedi 28 juin, une trentaine d'aînés ont répondu présents à l'invitation faite par le Centre Communal d'Action Sociale. A 11 heures, l'assemblée s'est réunie à la Halle afin d'assister à une séance cinématographique toute particulière. En effet, les films tournés par Jean Jord et numérisés par la mairie ont été projetés. Nous avons ainsi pu revivre différentes scènes de la vie de la commune dans les années 60 et 70 avec entre autres la kermesse de l'école, la moisson à Ty An Devet, le pardon de Saint Anne avec sa procession. Ces images ont permis à certains de se remémorer de bons souvenirs et à d'autres de découvrir la vie à Lannédern il y a une quarantaine d'années. Après cette bonne heure d'émotion partagée, les convives ont pu déguster à la salle polyvalente le repas préparé par le Relais. Paulette Moal, âgée de 91 ans, et François Le Boulch, âgé de 89 ans ont reçu un cadeau offert par le CCAS. Le repas s'est terminé dans la bonne humeur, en musique et en chansons avec les prestations de la doyenne et de François Lochou.

Pauline Caro conseillère municipale

## Les plats du pays pour nos élèves.

Sur notre commune, 24 à 26 enfants déjeunent quotidiennement à l'école. Les menus sont élaborés toutes les semaines en utilisant des denrées alimentaires en partie issues de l'agriculture biologique (les légumes principalement). En effet, la volonté de la municipalité est de favoriser le plus possible l'utilisation de produits bios et locaux afin de conserver une restauration de qualité.

- Le matin, Cathy Roudot, notre Atsem, effectue le pointage des enfants, ce qui me permet de connaître le nombre exact de plats à préparer. Puis, à midi, ce repas devient un des moments importants de la journée ; les enfants descendent à la cantine. Ils sont encadrés par Cathy qui déjeunent à table avec une partie des enfants de maternelle, et moi-même. Pour favoriser l'éveil sensoriel, nous veillons à ce que les enfants se servent, goûtent et mangent suffisamment chaque plat sans trop d'insistance et de gaspillage.
- Le règlement de la cantine est affiché, certaines règles de bonne conduite sont mises en place ; il est vrai que parfois, quelques rappels au calme sont faits, surtout lorsque le niveau sonore devient trop élevé. Un planning permet aux enfants, à tour de rôle, de servir le pain ou de lire à haute voix le menu du jour.
- Aujourd'hui, la vie scolaire change (nouveaux rythmes) et la cantine continue d'évoluer. Mon objectif « côté cuisine » est d'augmenter la qualité des repas « faits maison », d'encourager à la consommation de fruits et légumes frais, de créer des liens avec les producteurs locaux pour développer les circuits courts et surtout d'éveiller les jeunes enfants au goût tout en respectant le cadre réglementaire.

Véronique Lawson employée communale

**Le Bulletin communal d'Octobre détaillera les opérations significatives d'Investissement de 2014 dont le processus de réalisation est engagé.**

### 📅 Agenda :

- 📅 14 Juillet cérémonie fête nationale
- 📅 27 Juillet pardon Ste Anne
- 📅 2 Août Les folies bretonnes sur le parking du Relais
- 📅 23 Août pétanque détente
- 📅 2 Septembre rentrée des classes
- 📅 20 Septembre concert Atlantyka au Relais
- 📅 5 Octobre pardon de St Ederne

### 📞 En cas de besoin vous pouvez joindre :

- 📞 POULIQUEN G. - Maire 02 98 26 45 20 — 06 77 83 60 67
- 📞 CLOST J. M. - Adjoint 02 98 26 42 26 — 06 64 94 05 18
- 📞 CARIOU M. C. - Adjoint 02 98 26 41 40

### 📞 Téléphone utile :

- 📞 Mairie – Poste 02 98 26 40 56
- 📞 Fax mairie-poste 02 76 34 17 54
- 📞 Salle communale 02 98 26 43 09
- 📞 Ecole 02 98 26 43 02
- 📞 MAM 09 73 52 89 29
- 📞 Déchetterie 02 98 26 67 53
- 📞 Service des eaux 02 98 26 45 49
- 📞 Prêtre 02 98 26 60 11
- 📞 ADMR 02 98 81 46 38
- 📞 SAMU 15 ☒ Police 17
- 📞 Pompiers 18 (fixe) ou 112 (mobile)